



CC Serre-Ponçon Val d'Avance (Siren : 200067320)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Bâtie-Neuve
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	28/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Joël BONNAFFOUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	33 Rue de la Lauzière
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05230 LA BATIE NEUVE
Téléphone	04 92 50 20 50
Fax	04 92 50 21 65
Courriel	secretariat@ccspva.com
Site internet	www.serreponconvaldavance.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 995
-----------------------------	-------

Densité moyenne 32,78

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Avançon (210500112)	427
05	Bréziers (210500229)	248
05	Espinasses (210500500)	818
05	La Bâtie-Neuve (210500179)	2 666
05	La Bâtie-Vieille (210500187)	337
05	La Rochette (210501243)	487
05	Montgardin (210500849)	485
04	Piégut (210401501)	212
05	Rambaud (210501136)	402
05	Remollon (210501151)	473
05	Rochebrune (210501219)	195
05	Rousset (210501276)	177
05	Saint-Étienne-le-Laus (210501409)	324
05	Théus (210501714)	229
05	Valserres (210501763)	286
04	Venterol (210402343)	229

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau potable - Adduction d'eau brute : * Gestion et distribution de l'eau potable issue d'un captage ou d'une source possédant un débit supérieur à 50l/s et dont le réseau d'adduction est supérieur à 30 kilomètres. * L'exercice de cette compétence se caractérise par l'entretien, la gestion et l'extension du réseau communautaire d'alimentation en eau potable des captages ou des sources d'eau potable répondant au deux critères ci-dessus jusqu'à l'entrée des réservoirs communaux.</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
<i>L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.</i>
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
<i>L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau.</i>

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>La défense contre les inondations et contre la mer.</i>
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire * Action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées et/ou dépendantes et de l'enfance. * Mise en œuvre, développement et coordination de toutes actions d'intérêt communautaire en direction de la jeunesse et de tout autre dispositif contractuel ou non. * Gestion et développement d'une maison de santé.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire <i>politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Assistance aux communes et associations dans les domaines culturels et artistiques, sportifs et de loisirs, environnementaux pour les actions d'intérêt communautaire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>schéma de cohérence territoriale : pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes adhère au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Aire gapençaise.</i>
- Schéma de secteur
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>compétence « mobilité » au sens des articles L1231-1 et suivants du code des transports. Cette compétence permet l'organisation, le financement et la participation à certains ou à tous les services suivants : -Transport public régulier de personnes ; -Transport public à la demande de personnes ; -Transport scolaire ; -Mobilité active ; -Mobilité partagée ; -Mobilité solidaire. La CCSPVA se réserve le droit de mettre en place une partie ou la totalité des services mentionnés ci-dessus.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Autres
- Acquisition en commun de matériel <i>Mise à disposition des communes du matériel et équipement communautaire conformément aux dispositions de l'article L.5211-4-1 du CGCT.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Participation au service départemental d'incendie et de secours pour la Bâtie-Neuve et Espinasses.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Développement numérique du territoire : études, gestion, animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication intéressant l'ensemble des communes de la communauté, dont le système d'information géographique (SIG)</i>

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres
<i>Actions de rénovation, mise en valeur, entretien du petit patrimoine bâti non classé à caractère historique, religieux, usuel, sur proposition des communes et selon un programme annuel adopté par délibération du conseil communautaire.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	348 805
05	SM pour l'élaboration d'un SCOT de l'aire Gapençaise (250501343)	SM fermé	81 834
05	SM d'aménagement et de développement de Serre Ponçon (SMADESEP) (250501129)	SM ouvert	33 400

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)